mercredi 20 juillet 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rénovation du quartier Carmes : Point d'avancement des curetages

Visite du 21 juillet 2016

La Mairie d'Orléans poursuit les travaux d'amélioration de la qualité de vie et d'embellissement du quartier Carmes. Les curetages intérieurs des immeubles sont désormais terminés et constituent la première étape marquante de la rénovation profonde du quartier.

Les curetages terminés

Tous les îlots (Ilots 1, 2 et 3) ont désormais été curetés à l'exception des bâtiments présentant un intérêt patrimonial et dont le curetage nécessite l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

__CURETAGE__ : Opération de préparation d'un immeuble, en conservant la façade et les éléments architecturaux présentant un intérêt patrimonial, en vue d'une réhabilitation urbaine.

- **Ilot 1 :**

L'ensemble des curetages prévus sont désormais achevés – fin le 18/07/2016
Restent le désamiantage - en cours.
Seuls les numéros 59 et 61 de cet îlot n'ont pas été curetés – bâtiments inscrits à l'inventaire du patrimoine historique ; ainsi que les bâtiments 75, 77 et 77 bis – en attente de déconstruction.

- **Ilot 2 :**

200 étais ont été posés afin de consolider l'ensemble endommagé par le temps.
L'ensemble de l'îlot a pu être cureté.
Il ne reste qu'à finaliser la seconde phase de l'étude patrimoniale, faite par la Ville en collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

__ÉTAI__ : Pièce de charpente venant en soutien d'un élément du bâti fragilisé.

- **Ilot 3 :**

L'ensemble de l'îlot a pu être cureté à l'exception des 2e et 3e étages pour lesquels un avis de l'ABF a été sollicité, en raison de leur intérêt patrimonial.

Particularité du chantier : Les travaux sont réalisés depuis les intérieurs des îlots. C'est dans ce cadre que des percements d'îlot à îlot ont été autorisés et réalisés.

Curetage des immeubles rue des Carmes

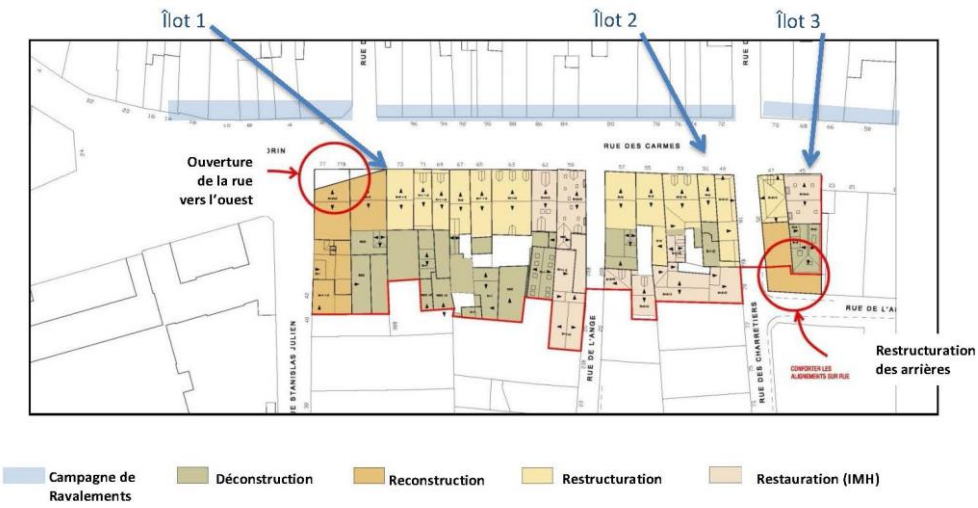

LES 3 AXES MAJEURS DU PROJET

Rayonnement
- Le Conservatoire de Musique, de Danse et de Théâtre d'Orléans

Proximité
- Un nouveau groupe scolaire à l'étude
- Le maintien d'un service de santé
- Des services de santé de proximité.

Développement durable
- Amélioration de l'habitat
- Logements BBC (Bâtiments basse consommation)
- Renforcement de la place du végétal en ville
- Création d'un jardin public

Contact Presse: Léa Delétang | 02 38 79 21 18 | 06 88 62 80 54 | lea.deletang@orleans-agglo.fr | www.orleans-agglo.fr |

Étapes en cours et à venir

- **L'étude patrimoniale :**
  - La première phase de cette étude a été réalisée en 2009 : qualification des bâtiments, leur époque et leur intérêt patrimonial
  - La seconde phase portant sur les intérieurs est en cours : mise en mémoire des documents, d'archivage photos,… Elle devrait se terminer courant octobre.

Cette étude permet notamment de réaliser un travail fin avec l'ABF sur les éléments à maintenir, ou à réhabiliter.

- **Instruction des permis de construire** de l'îlot 1
- Juillet / Septembre : **Réalisation de diagnostics** parasitaires et de structures
- Juillet / Août : **Sondages des caves** par le service Archéologique de la Mairie d'Orléans : qualification de la nature et de l'occupation des sols, des différentes périodes historiques concernées.
- Octobre : Une **étude** du même type sera faite **en extérieur**
- 1er semestre 2017 : Travaux de **déconstruction** des N°75/77/77bis.